



Flash d'information n° 338 du 22 mai 2019

Partenariat CNRACL

ATELIERS INFORMATIQUES SUR LA PLATEFORME CNRACL...



Sandra FOUQUET
02.48.50.82.52
service.cnracle@cdg18.fr

Sandra FOUQUET correspondante CNRACL a le plaisir de vous convier à un atelier informatique sur l'utilisation de la plateforme CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Collectivités Locales).

Le lundi 24 juin 2019 à la médiathèque de Belleville Sur Loire de 09h à 12h OU de 13h30 à 16h30

Le jeudi 27 juin 2019 au Foyer Jeunes Travailleurs de Saint-Amand-Montrond de 09h à 12h OU de 13h30 à 16h30

**Les journées du 11 et 12 juin à Bourges sont complètes
Vous pouvez encore modifier votre inscription si vous le souhaitez**

Votre correspondante CNRACL abordera :

- l'utilisation de l'espace simulation de pension CNRACL
- le nouveau service « Qualification des Comptes Individuels Retraite »
- La demande de retraite unique en ligne

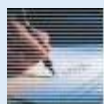
Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire uniquement par mail et **avant le 31 mai 2019** sachant que les places sont limitées.

Afin de travailler sur une simulation et sur un compte dans l'espace « Qualification du Compte Individuel Retraite » pour des agents de vos collectivités, Madame FOUQUET reviendra vers vous à réception de votre inscription pour vous préciser la liste des documents à apporter.

[Télécharger le bulletin d'inscription...](#)

Statut & Carrière

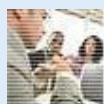
Nouvelles dispositions applicables à la disponibilité...



Stéphanie FONTAINE
02.48.50.82.55
stephanie.fontaine@cdg18.fr

Le [décret 2019-234 du 27 mars 2019](#) modifie certaines conditions de la disponibilité dans les 3 versants de la Fonction Publique, tout particulièrement la mise en œuvre du maintien des droits à l'avancement du fonctionnaire exerçant une activité professionnelle au cours d'une disponibilité et la modification du régime de la disponibilité pour convenances personnelles.

Le document explicatif est téléchargeable sur notre site Internet dans l'[Accès Réservé / Documents divers](#)



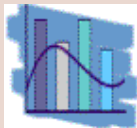
Alexandra BONNAIRE
02.48.50.82.57
service.instances@cdg18.fr

Les arrêtés ci-dessous sont téléchargeables sur notre site Internet dans l'[Accès Réservé / Modèles d'arrêtés](#)

- Arrêté de mise en disponibilité pour convenances personnelles,
- Arrêté de mise en disponibilité à caractère familial,
- Arrêté de réintégration après disponibilité.

Données Social

Enquête RASSCT et Handitorial...



Mis en ligne le :
9 mai 2019



La campagne RASSCT et Handitorial 2018 est lancée depuis le 9 mai 2019 ([voir notre flash info n° 335](#)).

La Direction Générale des Collectivités Locales demande aux Préfets et Centres De Gestion de solliciter un échantillon de collectivités territoriales afin d'effectuer une enquête en ce qui concerne le jour de carence, et dont la date d'expiration est le 29 mai 2019.

Cette enquête concerne **29 collectivités affiliées et non affiliées pour le CHER (sur un échantillon de 3537 collectivités au niveau national).**



Si votre collectivité ou établissement public fait partie de cet échantillon (voir notre flash info personnalisé 335-1 du 10 mai), vous avez donc **jusqu'au 29 mai 2019 dernier délai** pour renseigner cette enquête qui est à saisir via la même plateforme que le RASSCT et Handitorial (mêmes codes d'accès). Quelques questions supplémentaires concernant spécifiquement le jour de carence sont donc posées aux collectivités de l'échantillon.

Le site Données Sociales n'est pas compatible avec le navigateur Internet Explorer. ✕

Utilisez  Chrome ou  Firefox

Vos codes d'accès à l'application "Données Sociales" vous ont été envoyés via le Flash info n° 335 du 9 mai 2019